

# Pays de Vallois

Le magazine de la communauté de communes - #41 - janv. 25

**MG Staff &  
Décoration :**  
la décoration  
sur mesure  
*p. 7*

**Nouvelle identité  
pour la mobilité**  
*p. 12*

**« Art&Co » :**  
**un parc d'activités  
où l'art redessine l'économie**

*p. 8-9*



© Francis Brist

Didier Doucet, Président  
les Vice-présidents, les conseillers communautaires,  
le Directeur Général des Services et le personnel  
vous présentent leurs

# 2025 MEILLEURS VOEUX

**Daniel Buren - Verrières**

Œuvre créée spécialement pour la chapelle du Donjon de Vez en 2005. Intervenant sur les deux grandes verrières, Daniel Buren offre une perception originale du lieu, en jouant sur les lumières et les lignes.



**Didier DOUCET**

Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

**C**hères Valoisiennes, chers Valoisiens, Développer des actions au service des communes et des habitants de la communauté de communes est au cœur du projet de territoire voté par vos élus début 2023. Ce magazine de début d'année met ainsi à l'honneur trois actions phare qui contribuent au développement du Pays de Valois et apportent de la nouveauté dans les services à la population. Vous découvrirez ainsi Mobi, la nouvelle identité de la mobilité intercommunale qui se décline selon les modes

de déplacement. Ainsi, Mobi, bus urbain prend place à Crépy-en-Valois où le service de transport se renouvelle en proposant une offre étoffée. Une première étape qui marque le développement du transport collectif prochainement étendu à la desserte des zones d'activités du territoire. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) validé en fin d'année par vos élus, qui couvre également ce que l'on appelle les mobilités actives comme le vélo ou la marche à pied.

Fort d'une fréquentation de plus de 5000 voyageurs par jour, la gare de Crépy-en-Valois et son périmètre immédiat vont se métamorphoser, entre 2025 et 2026, dans le cadre de la réalisation d'un Pôle d'Echange Multimodal (PEM). Celui-ci permettra une cohabitation entre les transports individuels et collectifs, les modes doux comme le vélo et les piétons le tout dans un environnement verdoyant et contemporain. Ce PEM est le premier d'une série puisque d'autres réorganisation des espaces publics de même

nature concernera, à terme, les principales gares du Pays de Valois.

Enfin, votre communauté de communes se distingue et se singularise au travers du lancement du parc d'activités économiques « Art&Co », situé sur les communes de Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville. Alliant ambitions architecturales et artistiques, ce parc unique en son genre est également l'occasion pour notre collectivité de sélectionner des entreprises qui offriront des emplois de qualité à proximité des lieux de vie. C'est ainsi que deux projets en relation avec la santé ont été retenus par les élus.

En ce mois de janvier, je vous présente, en mon nom et en celui des élus et des agents de la Communauté de Communes du Pays de Valois, mes meilleurs vœux pour cette année 2025. Puisseons-nous espérer le retour à la stabilité pour notre pays et une prise en compte de l'intérêt général avant celui des intérêts personnels.

Bonne lecture et belle année à tous.



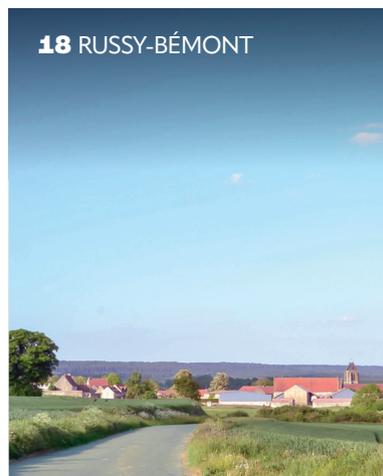
**5 AQUAVALOIS ACADEMY**



**13 MOBI, BUS URBAIN**



**14 CHARTÉ DU DÉVELOPPEMENT PHOTOVOLTAÏQUE**



**18 RUSSY-BÉMONT**

## L'actu

### 2 Événement

### 4 Instantanés

### 5 En bref

### 6 Ça nous intéresse

De nouveaux outils pour les randonneurs

Urbanisme : ce qu'il faut savoir

### 6 Ils font l'actu

MG Staff & Décoration : la décoration sur mesure

## Grand-angle

### 8-9 Dossier

« Art&Co » : un parc d'activités où l'art redessine l'économie

## En action

### 10 Les futurs traits du quartier Gare de Crépy-en-Valois

### 11 Le verre : tri facile, recyclage infini

### 12 Nouvelle identité pour la mobilité

### 13 Mobi, bus urbain : du nouveau sur Crépy

### 14 Décisions du conseil

Adoption du PLPDMA

Santé : évolution des statuts

Adoption d'une charte du développement photovoltaïque

### 15 Le point sur les travaux

## Vie valoisienne

### 16-17 Découvrir

Les contes et légendes du Valois

### 18 Portrait de commune

Russy-Bémont

### 19 Agenda

Pays de Valois magazine - n° 41

Directeur de la publication : Didier Doucet Directeur de la rédaction : Bruno Dellinger

Rédactrice en chef : Delphine Luc Rédaction : Cloé Lahannier Crédits photos : CCPV,

Office de tourisme du Pays de Valois, iStock, Adobe Firefly. Création et mise en pages :

agencescoopcommunication - 14414 MEP - Impression : Impression sur

papier PEFC à 25000 exemplaires - N°ISSN en cours



1



1

Du 10 au 12 octobre, l'Office de tourisme du Pays de Valois était présent aux côtés des 80 autres exposants du salon Senioréva à Lille pour présenter ses offres groupes spécialement pensées pour l'occasion.

2

Le 12 octobre dernier se déroulait Le Jour de la Nuit. Une opération nationale dans laquelle la communauté de communes s'est inscrite. Près de 60 Valoisien ont rejoint les ruines de Champlieu pour une soirée spéciale sous les étoiles.

3

Le 19 octobre, sur le parking de la Passerelle, 130 habitants ont profité de l'opération gratuite de distribution de compost, organisée avec le SMDO. Près de 7 m<sup>3</sup> de ce substrat ont été distribués. Une belle réussite !

2



3



4

Du 18 au 24 novembre, la 13<sup>e</sup> édition de la Semaine de l'Industrie a permis aux scolaires, jeunes et demandeurs d'emploi de découvrir les métiers industriels lors de 8 visites d'entreprises du territoire.

5

La communauté de communes était présente au Salon de l'Immobilier d'entreprise (SIMI) qui s'est tenu du 10 au 12 décembre dernier à Paris, pour promouvoir les opportunités d'implantation sur le territoire.

4



5



## À la une



Le 17 octobre, élus, experts et chefs d'entreprise se sont réunis au Domaine de Montigny pour débattre des grands enjeux économiques et de la réindustrialisation des territoires. La soirée a été rythmée par une table ronde, des interventions régionales et un débat entre l'économiste Jean-Marc Daniel et l'analyste Jérôme Fourquet. Didier Doucet, président de la communauté de communes, a annoncé la commercialisation de la zone d'activités «Art&Co» (cf. pages 8 et 9).

© SIMI

## Le Pays de Valois sur IntraMuros !

Restez informés et connectés grâce à l'application IntraMuros. Retrouvez toutes les informations du Pays de Valois : événements, annuaires des acteurs locaux, horaires de collecte des déchets, offre de santé, saison culturelle, actualités du centre aquatique, alertes en temps réel et bien plus ! Téléchargez dès maintenant l'application IntraMuros sur votre smartphone et accédez à vos services locaux en un clic !

## Associations : demandez votre subvention 2025 !

Vous êtes une association et vous avez un projet pour le Pays de Valois ? La communauté de communes peut vous accompagner. Déposez votre demande de subvention pour l'année 2025 en complétant les documents disponibles sur le site internet de la communauté de communes dans la rubrique « Vivre au quotidien ». Attention, les dossiers doivent être transmis avant le 24 janvier 2025.

**+ d'infos**  
[cc-paysdevalois.fr](http://cc-paysdevalois.fr)



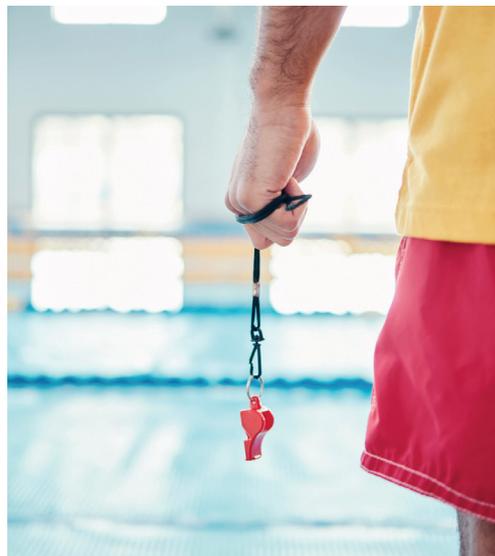
**MAREUIL-SUR-OURCQ**

## Inauguration de la fresque Reskate : une œuvre à découvrir

Le lundi 7 octobre 2024, plus d'une centaine de personnes se sont réunies pour l'inauguration de la fresque Reskate à Mareuil-sur-Ourcq, marquant le lancement officiel de Monumental Valois ! Réalisée par le collectif espagnol Reskate Studio, cette œuvre monumentale de 12 mètres de hauteur habille l'ancien transformateur à l'entrée de la Voie verte. Inspirée par la nature et la culture du Valois, cette fresque invite à l'exploration de chaque détail, de

jour comme de nuit, grâce à des peintures photoluminescentes qui dévoilent de nouveaux éléments une fois la nuit tombée. Cette réalisation symbolique, mêlant tradition et modernité, est un hommage aux valeurs et à l'identité du Pays de Valois. Un rendez-vous idéal, que ce soit pour une balade en famille, une sortie entre amis ou simplement pour découvrir le territoire sous un autre regard !

## FORMER LES SAUVETEURS DE DEMAIN : LE PARI DE L'AQUAVALOIS ACADEMY



L'AquaValois Academy, récemment lancée par le Centre aquatique du Valois, s'engage à former les Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) de demain tout en dynamisant l'emploi local. Face à la pénurie croissante de professionnels qualifiés, cette initiative apporte une réponse concrète aux besoins du territoire et du centre aquatique, qui nécessite trois MNS à temps plein. Cette formation, d'une durée minimale de six mois, prépare les candidats à l'obtention du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) en développant leurs compétences en sécurité aquatique et sauvetage. Avec des cours encadrés, des entraînements autonomes et des partenariats avec des organismes spécialisés, l'AquaValois Academy se distingue par sa qualité pédagogique. À terme, le centre aquatique intercommunal ambitionne de devenir une référence régionale en formation aquatique et de susciter des vocations.

# Les calendriers de collecte des déchets 2025 sont disponibles

Ne manquez aucune collecte en 2025 ! C'est l'outil indispensable pour connaître les jours de collecte des ordures ménagères, emballages et papiers, déchets verts ainsi que les décalages de collecte dus aux jours fériés. Les calendriers de collecte des déchets, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025, ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres. Ils sont aussi disponibles au format PDF sur [cc-paysdevalois.fr](http://cc-paysdevalois.fr) dans la rubrique Vivre au quotidien > Gestion des déchets.



## Des outils pour les randonneurs du Pays de Valois



Le département de l'Oise enrichit l'expérience des amateurs de nature avec deux nouvelles solutions pratiques pour allier plaisir et protection de la nature. À pied ou à vélo, l'application Oise Rando est votre alliée pour explorer les randonnées du territoire. Avec son système de navigation hors ligne, vous restez toujours guidé, même sans connexion, et trouvez facilement l'itinéraire parfait grâce à des filtres

personnalisés. Vous rencontrez un obstacle sur le chemin ? Signalez-le grâce au dispositif SURICATE. Déployée par les services de l'État, l'application invite les randonneurs à devenir acteurs de la préservation des sentiers. En signalant les incidents rencontrés, comme un balisage manquant ou un obstacle sur le chemin, vous participez à maintenir la qualité des parcours pour tous. Alors, prêt à partir ?

## Un conseil gratuit pour vos projets d'aménagement ou de construction

Vous avez un projet de construction, de rénovation ou d'aménagement ? Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) est là pour vous accompagner en vous proposant des conseils gratuits pour harmoniser vos idées avec l'environnement local et valoriser votre projet. Choix de matériaux, étude de l'implantation sur votre terrain ou réflexion sur l'impact paysager, le CAUE vous guide pour valoriser votre projet tout en préservant la qualité architecturale et paysagère de votre commune. À compter du 26 février, les permanences seront organisées chaque 4<sup>e</sup> mercredi matin du mois à l'hôtel communautaire. Pour bénéficier de ce service, prenez rendez-vous sur le site internet du CAUE ou auprès de la communauté de communes au 03 44 88 05 09.



## URBANISME : CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE COMMENCER VOS TRAVAUX

Avant d'entreprendre des travaux modifiant votre terrain ou votre bâtiment, il est essentiel de respecter certaines démarches d'urbanisme. Parmi les principales obligations, figurent la déclaration préalable de travaux ainsi que les demandes de permis de construire, d'aménager ou de démolir. Ces demandes, complètes, doivent être déposées en mairie, avec des délais d'instruction d'environ un mois pour une déclaration préalable et de deux à trois mois pour un permis de construire. Pour vous assurer que votre projet respecte le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et éviter toute erreur, consultez le CAUE lors de ses permanences ; il vous prodiguera des conseils gratuitement.



# MG Staff & Décoration : la décoration sur mesure



De gauche à droite : Guillaume Deschamps, Mathilde Lebel, Gwendolène Hallery

Is avaient un rêve, celui de devenir entrepreneur. MG Staff & Décoration, une jeune entreprise installée à Russy-Bémont, transforme l'art du staff en création sur mesure. Rencontre avec Gwendolène, Mathilde et Guillaume, associés passionnés.

## Pays de Valois : Qui sont les artistes derrière MG Staff & Décoration ?

Mathilde Lebel : Nous sommes trois jeunes associés pleins d'idées ! Guillaume Deschamps, staffeur et concepteur 3D, Gwendolène Hallery, cheffe d'atelier et de chantier, et Mathilde Lebel, modeleuse et chargée de communication. Nous nous sommes rencontrés dans notre précédente entreprise, où nous avons appris à travailler ensemble. Chacun d'entre nous nourrissait le rêve de devenir entrepreneur, et c'est tout naturellement que nous avons décidé de nous associer pour créer notre propre société.

## PV : Qu'est-ce que MG Staff & Décoration ?

Gwendolène Hallery : Le nom MG Staff & Décoration vient des initiales de nos prénoms. Nous avons choisi d'ajouter « staff & décoration » pour décrire notre métier, qui allie bâtiment et décoratif.

Le staff est un matériau traditionnel que l'on utilise en décoration intérieure, principalement pour les moulures, ornements, corniches et rosaces. Mais il peut également servir à de nombreux autres éléments architecturaux. Nous travaillons sur des projets sur mesure, en fonction des demandes spécifiques de nos clients, qu'ils souhaitent un style moderne ou plus classique. Nous intervenons aussi bien pour des particuliers que pour des entreprises (magasins, hôtels, restaurants). *Découvrez leurs réalisations sur leur site internet : [mgstaff.fr](http://mgstaff.fr)*

## PV : Pourquoi avoir choisi le Pays de Valois pour votre implantation ?

Guillaume Deschamps : Nous vivons tous à proximité du Pays de Valois, mais, au-delà de cet aspect personnel, c'est surtout la localisation stratégique du territoire qui nous a séduits : proche de la RN2, des aéroports et de la région parisienne. À long terme, nous envisageons d'élargir notre activité à l'international, en explorant d'autres matériaux comme la résine et le stratifié. Nous aimerions aussi nouer des partenariats avec des architectes, des peintres et des décorateurs. Le Pays de Valois est un territoire dynamique et très attractif pour les métiers artistiques. On s'y sent pleinement à notre place.

## PV : Comment s'est déroulé votre accompagnement pour la création de votre entreprise ?

Mathilde Lebel: Notre accompagnement a débuté avec France Travail, qui nous a ensuite dirigés vers la BGE Picardie. Celle-ci nous a ensuite mis en contact avec un organisme qui lui est complémentaire : le service création, reprise et développement d'entreprise de la communauté de communes. Grâce à sa connaissance particulière du territoire, il nous a permis de monter ensemble un dossier de demande de prêt d'honneur avec l'un de ses partenaires. Ces rencontres ont été précieuses car elles nous ont permis d'accroître notre réseau et notre clientèle potentielle.



**Vous souhaitez créer, développer ou reprendre une entreprise ?** Bénéficiez d'un

service gratuit pour l'aide à la réalisation du business plan, le financement et la recherche de locaux ou de terrains.

Contactez :

[economie@cc-paysdevalois.fr](mailto:economie@cc-paysdevalois.fr)



# « Art&Co » : UN PARC D'ACTIVITÉS OÙ L'ART REDESSINE L'ÉCONOMIE

**Un an après l'annonce officielle, le Parc d'Activités Économiques (PAE) « Art&Co », situé entre Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville, entre dans une nouvelle phase avec le lancement de sa commercialisation. Ce site de 35 hectares se distingue par sa situation stratégique mais aussi par une démarche artistique totalement inédite en Europe.**

C'est lors des Rencontres Économiques du Valois, le 17 octobre dernier, que Didier Doucet, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois, a annoncé la commercialisation du PAE mais aussi l'ensemble de la stratégie du Développement économique pour les années à venir. Des annonces qui ne sont pas passées inaperçues dans les médias, qui ont publié bon nombre d'articles de presse.

### Sortir du tout logistique

Idéalement situé le long de la RN2 et à proximité de la voie ferrée, le futur Parc d'Activités Économiques bénéficie d'une accessibilité optimale pour les futurs employeurs et employés. « Art&Co » reflète une volonté claire des élus : sortir du « tout logistique » et encourager une économie à plus forte valeur ajoutée. Le projet s'inscrit dans une transition économique visant à attirer des entreprises créatrices d'emplois qualifiés tout en répondant aux besoins locaux des industriels et aux défis de transition énergétique.

Étendu sur près de 35 hectares, « Art&Co » fait la part belle à une implantation industrielle, aux PME et à un pôle de services. Mais ce qui distingue ce projet, c'est une particularité absolument unique en son genre et en Europe !

### Une approche artistique unique en Europe

Conçu en lien avec le projet Monumental Valois, le parc d'activités « Art&Co » deviendra une véritable œuvre d'art, visible depuis la RN2. Chaque entreprise implantée sur le site devra réserver 30 mètres linéaires de façade, ainsi que le pignon de son bâtiment, pour accueillir une fresque monumentale. Cette œuvre, qui s'étendra sur 700 mètres de long, sera réalisée par des artistes contemporains. Une démarche inédite qui transforme l'art en élément structurant du paysage local et qui offre une nouvelle manière de partager la culture avec tous les usagers du territoire.

30  
MILLIONS  
D'EUROS

C'est le budget alloué à la création et réalisation du parc d'activités économiques « Art&Co ».



**Didier DOUCET,**  
Président

Premier Parc d'activités dont la Communauté de Communes du Pays de Valois va maîtriser l'essentiel du foncier avec son aménageur, « Art&Co » se distingue par sa participation au Parc et Parcours de Sculptures Monumentales Contemporaines en plein air, Monumental Valois. Ce projet unique en Europe va en effet se décliner sur les façades des bâtiments qui seront réalisés, constituant une œuvre d'art de près de 700 m de long. Les entreprises souhaitant s'installer sur le parc sont enthousiastes de pouvoir ainsi participer à un projet qui dépasse leur simple activité économique.

« Art&Co », c'est aussi, pour les terrains maîtrisés par la communauté de communes, la capacité à accueillir des entreprises que nous aurons choisies et qui répondront au cahier des charges que nous nous sommes fixé avec une valeur ajoutée renouvelée.

« Art&Co » marque ainsi une première étape dans la sortie du tout logistique, prenant en compte la qualité des emplois proposés, permettant à nos habitants de revenir travailler sur le Valois, la limitation du nombre de poids lourds sillonnant nos routes, une participation à un projet unique et une qualité architecturale et urbanistique que nous avons souhaité ambitieuse.

Le Pays de Valois met ainsi en avant les atouts qui le distinguent des territoires voisins.

# Une stratégie foncière pour un avenir durable

**Face à une demande soutenue mais à une offre foncière insuffisante, le Pays de Valois relève le défi de structurer son avenir économique. En misant sur des projets ambitieux comme « Art&Co », la requalification du quartier Gare de Crépy-en-Valois ou encore le futur Parc d'Activités Économiques de Lévigren, la communauté de communes se prépare à accueillir les entreprises de demain.**

Les dernières implantations d'entreprises et l'intérêt porté aux terrains du Parc « Art&Co » démontrent que le Pays de Valois ne souffre pas d'un manque de demande mais bien d'un manque d'offre de foncier adapté. Jusqu'à présent, le développement économique du territoire s'est fortement concentré sur le secteur de la logistique, un domaine générateur d'emplois, mais aussi de nuisances pour les infrastructures routières et l'environnement. Conscient de ces enjeux, le projet de territoire voté en mars 2023 fixe une ambition claire : élargir l'offre foncière, favoriser une économie plus respectueuse de l'environnement et soutenir l'emploi local. Cette stratégie s'appuie sur plusieurs projets structurants, dont le Parc « Art&Co », mais aussi à travers deux initiatives majeures : la requalification du quartier Gare de Crépy-en-Valois et le futur Parc d'Activités Économiques de Lévigren.

## Repenser le quartier Gare de Crépy-en-Valois

Le quartier Gare de Crépy-en-Valois est visé par un projet de requalification qui consiste à recycler les friches industrielles pour en faire un pôle d'attractivité majeur. Sur plus de 30 hectares, ce projet devrait aussi accueillir de nouveaux équipements publics avec notamment un centre culturel intercommunal, un parc paysager, une offre de surfaces tertiaires et des logements. Il s'inscrit dans le prolongement du Pôle d'Échange Multimodal. (cf. page 10).

## Un Parc d'Activités Économiques à Lévigren

Le futur Parc d'Activités Économiques de Lévigren complète cette dynamique

en répondant aux besoins des industriels locaux. Ce projet permettra aussi de desserrer la concentration des activités économiques autour de la ville, tout en offrant des espaces modernes et adaptés à l'évolution des entreprises. À l'instar des projets de développement, ce parc, conçu dans le respect des objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), mettra l'accent sur une approche bas carbone et une qualité paysagère et architecturale. À travers ces multiples projets, la communauté de communes a pour objectif d'attirer des entreprises innovantes, créatrices d'emplois à forte valeur ajoutée, et de permettre aux entreprises du territoire de s'y développer dans des conditions favorables.

67%

des habitants du Pays de Valois travaillent hors territoire

54%

des habitants du Pays de Valois travaillent en Île-de-France

# Les futurs traits du quartier Gare de Crépy-en-Valois

À l'horizon 2026, les abords de la gare de Crépy-en-Valois seront métamorphosés. Entre espaces végétalisés, aménagements pour les mobilités douces et nouvelle organisation de la circulation, le futur pôle d'échange multimodal redéfinira ce lieu phare.



©Arval

Projection du futur parvis de la gare de Crépy-en-Valois

Aux portes de l'Île-de-France, la gare de Crépy-en-Valois est une pierre angulaire pour les 5 000 voyageurs qui l'empruntent chaque jour. Pourtant, cet espace souffre d'abord saturés où voitures, camions, bus, piétons et cyclistes cohabitent difficilement. Le pôle d'échange multimodal (PEM), porté et piloté par la communauté de communes, avec le support financier de la ville de Crépy-en-Valois et dans un travail de concertation, a pour objectif d'améliorer cette situation. Ce projet, présenté aux acteurs économiques directement concernés, a été élaboré avec les partenaires institutionnels – le Département de l'Oise, la Région Hauts-de-France, la SNCF et le SMTCO\* ; il vise à rénover et à réorganiser les espaces publics tout en améliorant la circulation.

## Fluidifier la circulation et sécuriser les déplacements

Le parvis de la gare deviendra un espace entièrement piéton, agrémenté d'une dépose-minute et d'espaces réservés aux taxis, situé à l'entrée du parking de la SNCF. La rue Paul Pauchet sera repensée avec une réduction à deux voies pour les véhicules, la suppression du raccourci devant les Portes de Paris, pour élargir les trottoirs et installer des pistes cyclables qui assureront une continuité avec le reste du centre-ville. Au sud, à l'extrémité du boulevard Victor Hugo, une gare routière, exclusivement accessible aux bus et aux vélos, améliorera les correspondances entre les différents moyens de transport.

Ce projet devra s'accompagner d'une première étape, en dehors du périmètre du PEM, conditionnée par l'obtention des financements, qui verra la transformation de l'actuel carrefour à feux des Portes de Paris en un mini-giratoire pour fluidifier la circulation et réduire les congestions

aux heures de pointe. Parallèlement, les pistes cyclables permettront la traversée du quartier de manière sécurisée, contribuant ainsi à une meilleure cohabitation entre les différents usagers.

## La renaturation au cœur du projet

Le parvis de la gare, aujourd'hui bétonné, sera transformé en un espace de vie largement végétalisé et piétonnier. De nouvelles plantations et des matériaux perméables pour les sols permettront de réduire les îlots de chaleur et de mieux gérer les eaux pluviales. Des bancs viendront compléter cet aménagement, créant un cadre accueillant et agréable pour accompagner l'attente des voyageurs.

## Début des travaux cet été

Sous réserve de la validation des financements au printemps, les travaux devraient débuter à l'été avec une livraison prévue à l'été 2026. Les travaux, organisés en plusieurs phases, seront coordonnés avec les travaux de voirie menés par la Ville pour limiter la gêne occasionnée.

Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus large de mobilité durable, en écho avec le service intercommunal Mobi qui vise à améliorer la mobilité sur le territoire en offrant des alternatives à la voiture. À terme, le pôle d'échange multimodal de Crépy-en-Valois ambitionne de transformer la gare en véritable trait d'union entre le nord et le sud de la ville, tout en réduisant les fractures urbaines.

\*SMTCO = Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise

## Financement

Budget prévisionnel total du pôle d'échange multimodal avant-projet : **1 751 305 € HT**  
 Subventionnable à hauteur de **70 %**  
 Budget prévisionnel du réaménagement du carrefour à feux des Portes de Paris : **597 795 € HT**

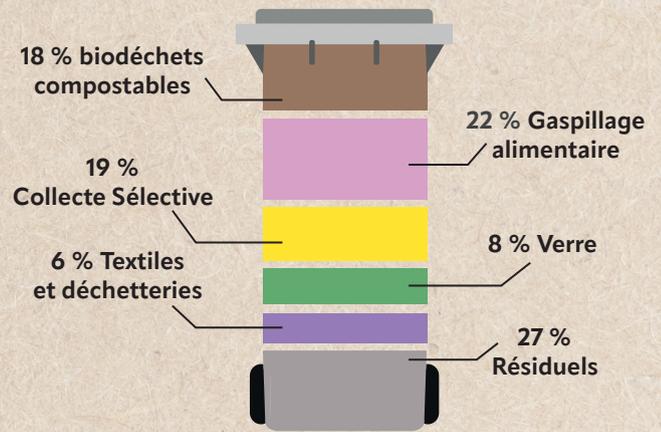
## Exprimez-vous



Partager vos interrogations est essentiel pour co-construire un projet qui répond aux attentes de tous. Scannez le QR code pour accéder au projet détaillé et compléter le questionnaire d'expression.

# Le verre : tri facile, recyclage infini

Notre poubelle regorge de près de 80 % de déchets recyclables. Qui sont-ils ? Comment les trier ? Comment sont-ils recyclés ? Zoom sur le verre, un matériau recyclable à l'infini !



8 % de verre dans le bac noir ! Le PLPDMA\* du Pays de Valois vise à réduire de 15 % les déchets ménagers entre 2010 et 2030, conformément à la loi AGEC. Pour atteindre cet objectif, un meilleur tri du verre est essentiel, ce matériau représentant encore 8 % du poids des ordures ménagères. Chaque élément en verre trié est une ressource économisée : moins de sable, de soude, de calcaire et moins d'énergie utilisée. Adopter de bonnes pratiques, c'est contribuer à réduire les déchets tout en préservant les ressources naturelles et en luttant contre le gaspillage.



### Le verre redevient verre

Le verre peut être recyclé à l'infini. Après collecte et tri, il est broyé pour devenir du calcin, refondu dans des fours à haute température, puis remoulé pour créer de nouveaux emballages. Ce processus permet d'économiser des matières premières et de réduire la consommation d'énergie. Chaque tonne de verre recyclée évite l'extraction de ressources naturelles et réduit les émissions polluantes. En France, ce sont près de 2 millions de tonnes de verre qui sont recyclées chaque année.



**T**rier, c'est facile ! Seuls les verres d'emballage – bouteilles, pots, bocaux et flacons – ont leur place dans les bornes à verre. Pour faciliter vos trajets, regroupez-les dans un sac ou un panier dédié. Pensez à bien les vider avant de les déposer : inutile de retirer les étiquettes, elles seront éliminées lors du recyclage. En revanche, n'oubliez pas d'enlever les bouchons et couvercles métalliques, qui peuvent être recyclés dans le bac jaune.

**Attention aux faux amis !** Les plats, verres et assiettes en verre, souvent en céramique ou vitrocéramique, ne doivent pas rejoindre les bornes, car ils nécessitent des températures de fusion trop élevées, compromettant ainsi le recyclage. Il en va de même pour les miroirs, vitres, ampoules, porcelaines ou faïences, qui doivent être déposés en déchetterie.

\* PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

## Où déposer mon verre ?

Le Pays de Valois compte 183 bornes à verre ! Localisez la plus proche de chez vous sur Géovalois.



# Nouvelle identité pour la mobilité dans le Pays de Valois !

La communauté de communes a déployé Mobi, une nouvelle identité pour ses services de mobilité intercommunale. Un changement qui marque une étape-clé dans le développement d'une offre de transport adaptée et durable pour les Valoisien.



Avec la création de Mobi, la communauté de communes affirme sa volonté de structurer et développer ses services de mobilité. Ce nouveau nom, accompagné d'une identité visuelle forte, s'inscrit dans une vision à long terme des modes de déplacement sur le territoire.

## Une mobilité diversifiée, pour tous

Mobi, une dénomination directement inspirée de la compétence Mobilité exercée à l'échelle intercommunale, reflète l'ambition de rendre les déplacements plus lisibles et plus accessibles. Cette identité s'accompagne d'un logo, singulier et contemporain, qui se décline selon le mode de transport :



- Mobi, bus urbain : pour les déplacements collectifs



- Mobi, vélo dans le Valois : pour les mobilités douces



- Mobi, à la demande : pour le transport à la demande

## Des services accessibles et durables

Depuis l'adoption de la compétence Mobilité, la communauté de communes s'est donné pour mission de faire évoluer les services existants et d'élaborer des schémas de déplacement sur l'ensemble du territoire. Grâce à l'adoption du Plan de Mobilité Simplifié (PdMS), une stratégie a été établie pour les 10 prochaines années. Ce diagnostic a révélé des flux de déplacements importants mais aussi des besoins croissants en alternatives à la voiture pour les trajets quotidiens. En rendant les services plus cohérents et accessibles, l'objectif est aussi d'encourager les habitants à privilégier des solutions de transport pratiques, durables et adaptées à leurs trajets. Première étape : la mise en service du Mobi, bus Urbain !





# Mobi, bus urbain : du nouveau sur Crépy

**Le Cypré fait peau neuve et devient Mobi, bus urbain. Le service, repensé pour mieux répondre aux besoins des usagers, reste gratuit, accessible et garantit un passage toutes les 20 minutes.**

Le Pays de Valois déploie la première action concrète de sa stratégie de mobilité intercommunale avec l'évolution des bus urbains de Crépy-en-Valois. Le Cypré, bien connu des habitants de la ville, laisse place à Mobi, bus urbain. Nouveau mobilier et nouvelle signalétique aux 55 arrêts ! Après plusieurs études menées auprès des usagers et des habitants et une étroite collaboration avec la municipalité de Crépy-en-Valois, les deux lignes actuelles ont été repensées pour répondre aux besoins identifiés.

Les horaires des bus ont été fixés et ajustés pour garantir un passage toutes les 20 minutes environ, en tenant compte des départs et des arrivées des trains, facilitant ainsi les correspondances. Le réseau a été enrichi avec de nouveaux arrêts et de nouvelles boucles, permettant de desservir davantage de quartiers. La pérennité des nouveaux arrêts dépendra de leur fréquentation. Plus les arrêts seront empruntés, plus le réseau pourra se développer.

## Un réseau pratique et durable

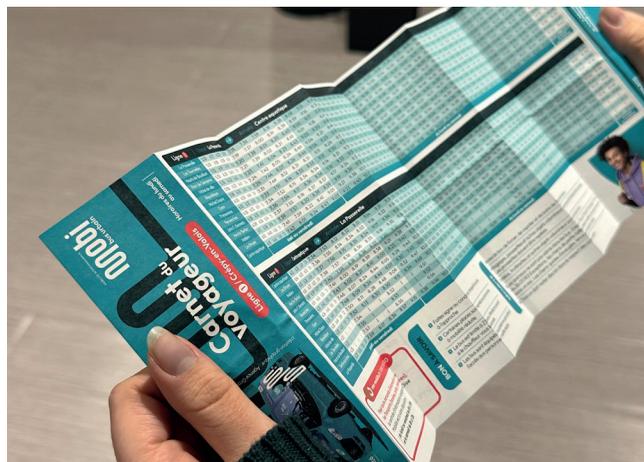
Les bus et les arrêts arboreront un nouveau visuel, avec une nouvelle livrée aux couleurs de Mobi, marquant visuellement cette évolution. Cependant, même si les chauffeurs restent les mêmes, un renouvellement de la flotte aura lieu d'ici le printemps à hauteur de 4 véhicules sur 7. Certains d'entre eux rouleront au HVO, un carburant vert à base d'huile végétale. Des changements qui invitent à adopter de nouvelles pratiques. Avec des lignes plus accessibles et adaptées, des horaires ajustés et des arrêts stratégiques, vos déplacements deviennent plus fluides et sans stress ! Le bus urbain est votre allié pratique et économique du quotidien pour rejoindre la gare, vous rendre chez vos commerçants ou explorer la ville. Bien trop de trajets courts sont encore réalisés en voiture. Alors, pourquoi ne pas laisser Mobi simplifier vos déplacements ?

Mobi ne fait que commencer ! De nouvelles lignes devraient voir le jour prochainement. Cap sur le sud du territoire !



## Le carnet voyageur, l'outil indispensable !

Retrouvez la carte et les horaires réunis dans un dépliant disponible chez les commerçants de Crépy-en-Valois ou téléchargez-les directement sur [www.cc-paysdevalois.fr](http://www.cc-paysdevalois.fr). L'ensemble des informations est aussi accessible sur Oise Mobilité ! Pensez à vous abonner aux alertes « Mobi » pour rester informés en temps réel.



# Les 3 délibérations phares du conseil

DU 26/09/2024

1

## ADOPTION DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

**Validé par la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) et soumis à une consultation publique**, le Pays de Valois a élaboré et adopté son PLPDMA pour 2024-2030, visant à réduire de 15 % le poids des déchets produits. Fruit d'un diagnostic, d'une enquête publique et d'ateliers collaboratifs, ce plan s'articule autour de sept axes : lutte contre le gaspillage alimentaire, promotion du compostage, réemploi et réparation, sensibilisation des citoyens et des professionnels, exemplarité des services publics, et pilotage du programme.

2

## SANTÉ : ÉVOLUTION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Face à la dégradation de l'offre de soins et aux enjeux de désertification médicale, l'intercommunalité a décidé d'élargir ses compétences en matière d'actions sociales.** Une modification des statuts a été adoptée pour permettre à la collectivité de s'engager dans un Contrat Local de Santé (CLS) en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Un engagement qui vise à améliorer l'accès aux soins, renforcer la prévention et soutenir l'installation de professionnels de santé, notamment dans les zones les plus fragiles. Parmi les actions prévues : la création d'un dispositif mobile de santé, un soutien financier aux étudiants en santé pour les spécialités en tension, et une aide à l'investissement pour accompagner les structures de soins coordonnés.

## TRIBUNE

### Doléances dans le Valois : des cahiers dans 25 communes

Même le premier ministre a fini par dire qu'il fallait s'intéresser au contenu des cahiers de doléances issus du mouvement des Gilets jaunes et du Grand débat. Difficile de le contredire au regard des crises politique, sociale et environnementale que traverse notre pays depuis 2018. La colère et les propositions de nos concitoyens ont noirci les cahiers mis à disposition dans 25 mairies du Valois : Auger-St-Vincent, Authueil-en-Valois, Bargny, Baron,

Boissy-Fresnoy, Bonneuil-en-Valois, Boullarre, Crépy-en-Valois, Éméville, Fresnoy-la-Rivière, Lagny-le-Sec, Le Plessis-Belleville, Lévigney, Mareuil-sur-Ourcq, Montagny-Ste-Félicité, Montlognon, Morienvall, Morte-fontaine, Orrouy, Rosoy-en-Multien, Silly-le-Long, Varinfroy, Vaumoise, Ver-sur-Launette et Villers-St-Genest. Un collectif citoyen issu du tiers-lieu Le Café citoyen d'Auger-St-Vincent s'est constitué pour en exhumier

## ADOPTION D'UNE CHARTE DU DÉVELOPPEMENT SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

**La communauté de communes a adopté une Charte de développement solaire photovoltaïque, conçue en concertation avec les élus et les acteurs locaux.** Ce document établit un cadre pour l'implantation des centrales solaires au sol, conciliant transition énergétique et préservation des richesses naturelles, agricoles et patrimoniales du territoire. L'objectif est d'atteindre un territoire 100 % énergies renouvelables d'ici 2050, tout en assurant une intégration respectueuse des paysages et de la biodiversité. Véritable guide pour les porteurs de projet, communes et propriétaires fonciers, cette charte encourage une utilisation raisonnée des sols. Elle pourra être intégrée dans les documents d'urbanisme pour garantir une cohérence territoriale.



**Contact :**  
[collectif.valois2026@gmail.com](mailto:collectif.valois2026@gmail.com)

### Les Maires :

**Fabrice Dalongeville**  
Auger-Saint-Vincent

**Jean-Paul Douet**  
Montagny-Sainte-Félicité

**Dominique Smaguine**  
Le Plessis-Belleville

# Les travaux en cours

## Planning des interventions

### Janvier

#### Voie verte

Entretien et coupe d'arbres morts pour sécuriser les usagers et préserver l'environnement

Durée : 4 semaines

#### Pose d'un surpresseur réservoir à Lévigien

Installation d'un équipement destiné à améliorer la pression et la distribution d'eau potable

Durée : 2 semaines

#### Réhabilitation d'une cuve réservoir à Crépy-en-Valois

Remise en état d'une cuve pour garantir la qualité et la sécurité de l'eau potable

Durée : 2 mois

#### Interconnexion Nanteuil-le-Haudouin – Silly-le-Long

Mise en place d'une liaison pour renforcer l'approvisionnement en eau entre les deux communes

Durée : 3 mois

#### Renouvellement d'une canalisation à Lévigien

Remplacement d'une canalisation vétuste pour assurer une meilleure fiabilité du réseau d'eau

Durée : 3 mois

### Février

#### Travaux de rénovation au Centre aquatique du Valois

Réfection de la faïence

Durée : 2 semaines

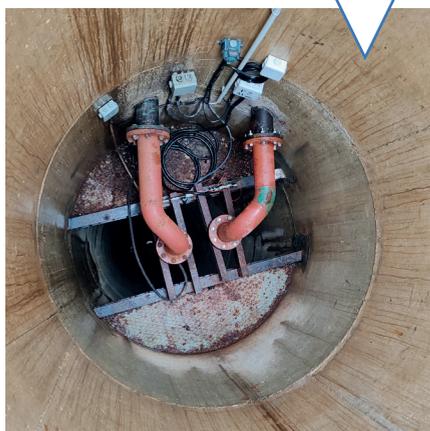
## CRÉPY-EN-VALOIS



### Accessibilité renforcée au Centre aquatique du Valois

Début novembre, le Centre aquatique du Valois a entrepris des travaux pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR). Ces aménagements incluent la mise aux normes d'un pédiluve extérieur et la création d'un second pédiluve. Ces améliorations permettront aux usagers de profiter plus facilement de la terrasse extérieure et des espaces verts, notamment durant les beaux jours.

## GONDREVILLE



### Amélioration de la qualité de l'eau

Les travaux d'interconnexion entre Lévigien et Gondreville, initiés en août dernier pour réduire la teneur en nitrates dans l'eau de Gondreville, se sont achevés fin 2024. Cet ouvrage permet désormais de mélanger l'eau captée à Gondreville avec celle de Lévigien, résolvant ainsi un problème ancien de qualité.

Parallèlement, un diagnostic des forages du territoire a débuté en octobre 2024 pour évaluer leur état et leur capacité de production. Cette démarche vise à apporter des informations sur la possibilité de partage des ressources entre les unités de distribution, dans le but de sécuriser l'approvisionnement en Eau potable.

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : POINT SUR LES AVANCÉES



### Les travaux d'assainissement non collectif ont bien progressé dans plusieurs communes.

À Cuvergnon, 47 chantiers de réhabilitation sont prévus dont 13 sont déjà réceptionnés. Les travaux se poursuivront cette année sur Gondreville où 35 dispositifs d'assainissement non collectif feront l'objet de travaux. Enfin, à Boissy-Lévigien, les études sont en cours pour mettre en conformité 30 installations défectueuses.

# Les contes et légendes du Valois

Le Pays de Valois, riche de son histoire et de ses paysages enchanteurs, est aussi le berceau de nombreuses légendes captivantes... Ces récits, mêlant mystère, magie et histoire, fascinent habitants et visiteurs. Partez à la découverte de trois histoires emblématiques du territoire.



## La mystérieuse Pierre Glissoire

Perdue dans le Bois du Roi, près de Péroy-les-Gombries, se trouve une immense pierre lisse et inclinée, connue sous le nom de Pierre Glissoire. Cette roche, qui évoque un toboggan naturel, est au cœur d'une légende ancienne. On raconte que, lors des nuits de pleine lune, elle devient le théâtre des festivités des fées et des esprits de la forêt. Rires cristallins et éclats lumineux émerveillent les rares témoins de ces moments magiques. Mais gare à celui qui dérangerait cette joyeuse assemblée : la malédiction l'obligerait à glisser sans fin sur la pierre. Ce lieu mystique aurait également des vertus curatives... Jadis, des enfants malades y étaient conduits pour guérir. Certains y voient les traces d'un ancien lieu de culte païen, témoignant d'un passé empreint de spiritualité et de croyances oubliées.

## LE TRÉSOR PERDU DES TEMPLIERS



Crépy-en-Valois, autrefois bastion de l'ordre des Templiers, serait le gardien d'un secret inestimable : un trésor caché sous les fondations de leur commanderie. Au XIV<sup>e</sup> siècle, alors que les Templiers étaient pourchassés par le roi Philippe IV, la légende raconte qu'ils auraient dissimulé leurs richesses, comprenant or, reliques sacrées et peut-être même le Saint Graal !

Protégé par des pièges et des incantations, ce trésor serait gardé par l'esprit d'un chevalier templier. Au fil des siècles, aventuriers et érudits ont tenté en vain de percer ce mystère. Certains disent avoir ressenti des présences étranges ou entendu des murmures dans les ruines, renforçant le voile de mystère qui entoure ce trésor légendaire.





**PARTAGEZ VOS PLUS BELLES ÉMOTIONS  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :**  
#PAYSDEVALOIS #VALOISÉMOI



## La Dame aux Papillons

Dans un village niché au cœur du Pays de Valois, vivait autrefois Isabeau, une jeune femme à la beauté envoûtante, toujours accompagnée de papillons colorés. Ces créatures semblaient l'aimer autant qu'elle les protégeait, ce qui attira l'attention et les murmures des villageois. Lorsqu'un chevalier nommé Raoul tomba sous son charme, il découvrit son secret : Isabeau était une gardienne des papillons, une entité destinée à protéger ces créatures fragiles. Espérant briser l'enchantement pour vivre leur amour, Isabeau tenta un rituel dans un cercle de pierres. Mais la magie se retourna contre elle. Dans un ultime sacrifice, elle se transforma en une nuée de papillons, s'élevant dans le ciel orageux. Depuis, les soirs d'été, certains disent apercevoir une nuée de papillons se rassembler autour de la lisière de la forêt, volant en spirales élégantes comme s'ils dansaient autour d'une silhouette invisible...

## Nouveau !

L'Office de tourisme du Pays de Valois vous dévoilera son nouveau site internet très bientôt ! Entièrement repensé, il offrira une navigation plus intuitive, une ergonomie plus moderne et des contenus enrichis pour mettre en valeur les richesses du territoire. Que vous soyez à la recherche d'idées de balades, d'activités culturelles ou d'événements à ne pas manquer, ce nouvel outil vous accompagnera au quotidien.

Rendez-vous sur  
[Paysdevalois-tourisme.fr](http://Paysdevalois-tourisme.fr)





**Maire de la commune :**  
François Philipon

226  
HABITANTS

9,75 KM<sup>2</sup>  
SUPERFICIE

# Russy- Bémont

La commune de Russy-Bémont, née de la fusion en 1825 des villages de Russy et de Bémont, conserve aujourd'hui les traces de son passé complexe. À l'origine, Russy était plus vaste que Bémont, abritant la mairie, l'école et le monument aux morts. De son côté, Bémont garde l'église du village, inscrite aux monuments historiques depuis 1927, véritable témoignage de l'histoire locale. L'histoire de Russy-Bémont plonge ses racines bien plus loin dans le temps. Au XIV<sup>e</sup> siècle, Bémont abritait un manoir de l'évêque de Senlis, dont des éléments architecturaux sont encore visibles dans la ferme du village. L'influence médiévale se

fait également ressentir sur la butte de Montigny, à l'ouest de la commune, où les ruines du château et de la chapelle de Montigny-le-Sec rappellent la disparition de ce village au XVII<sup>e</sup> siècle. L'église Saint-Laurent est l'un des joyaux de Bémont. Dominée par un clocher, elle allie l'architecture gothique à une voûte d'ogives. À l'intérieur, une nef à deux travées et des bas-côtés ajoutent à la richesse de l'édifice. Les nombreuses statues de la paroisse ont été transférées au musée de l'Archerie et du Valois. Aujourd'hui, Russy-Bémont offre à ses habitants un cadre de vie paisible et verdoyant, où l'histoire se mêle harmonieusement à la nature.



© domaine de Montigny

**Niché dans un écrin de nature, le domaine de Montigny fut acheté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par un industriel du Nord, qui y fit construire un manoir entre 1898 et 1900. Cet espace de 103 hectares est racheté en 1999 et est désormais classé Natura 2000.**

25 janvier

**Feu Mme Singer**

Alexandre Markoff

Entre réalisme social et tragi-comédie, un spectacle qui scrute une population au bord du chaos. Entre David Lynch et Intervilles !

20H30 / ESPACE DE LA CHÊNAIE, LÉVIGNEN

Billetterie sur [paysdevalois-culture.fr](http://paysdevalois-culture.fr)  
10€ / 5€



© Caroline Bazin

29 janvier

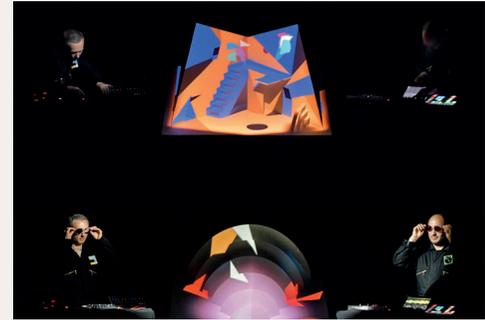
**Ekla !**

Turnsteak

Les astres sont-ils mélodiques...? Un spectacle-concert électro au cœur d'un livre magique, avec images animées et papier plié. Féérique, tout simplement.

15H / ESPACE DE LA CHÊNAIE, LÉVIGNEN

Billetterie sur [paysdevalois-culture.fr](http://paysdevalois-culture.fr)  
5€



©EKLA!



©Marc Ginot

7 février

**La Mòssa**

Wanda Pétrichor

Un tourbillon polyphonique et percussif porté par quatre artistes-mondes. Un nouvel album qui bouscule encore plus les codes de la tradition.

20H30 / ESPACE DE LA CHÊNAIE, LÉVIGNEN

Billetterie sur [paysdevalois-culture.fr](http://paysdevalois-culture.fr)  
10€ / 5€

Du 8 février  
au 10 mars

**Mystère à Chaalis - Une aventure en famille au domaine de Chaalis**

Pendant les vacances d'hiver, Nélia Jacquemart-André vous invite au carnaval de Chaalis et vous lance un défi : découvrir les invités mystère qui se cachent dans la maison. À vous de jouer !

FONTAINE-CHAALIS

Billetterie sur [paysdevalois-tourisme.fr](http://paysdevalois-tourisme.fr)  
10 / 7€



2 mars

**Conférence**

Par Histéa, Régis Moreau

Nanteuil-le-Haudouin : à la découverte d'un château disparu.

Régis Moreau vous invite à explorer ce lieu emblématique grâce à une restitution 3D immersive, permettant de revivre l'aspect du château, du parc et des jardins en 1715.

15H / HÔTEL COMMUNAUTAIRE, 62 RUE DE SOISSONS, CRÉPY-EN-VALOIS

Entrée libre



©Antoine Billet

14 mars

**In situ**

Cie Burnout

Des danseurs hip-hop au milieu de la foule pour une pastille chorégraphique joyeuse et généreuse. Êtes-vous prêts à entrer dans la danse...?

20H30 / SALLE MULTIFONCTION, BOISSY-FRESNOY

Billetterie sur [paysdevalois-culture.fr](http://paysdevalois-culture.fr)  
5€

21 mars

**Compagnie Blizzard Concept**

Un piano et un jeu de cartes dans une réjouissante joute verbale, visuelle et musicale ; ou l'art d'improviser entre un magicien et un musicien de jazz...

20H30 / SALLE MULTIFONCTION, BOISSY-FRESNOY

Billetterie sur [paysdevalois-culture.fr](http://paysdevalois-culture.fr)  
10€ / 5€



©Perpere

30 mars

**Conférence – Quiz histoire**

Par Acquilon Nicolas Bilot

Que vous soyez passionné d'histoire ou simple curieux, c'est l'occasion idéale de vérifier ce que vous savez sur le patrimoine et les paysages du Valois. En équipe, relevez le défi à travers un quiz ludique, agrémenté de quelques surprises !

15H / HÔTEL COMMUNAUTAIRE, 62 RUE DE SOISSONS, CRÉPY-EN-VALOIS

Billetterie sur [paysdevalois-culture.fr](http://paysdevalois-culture.fr)  
8€ / 5€

# VIVEZ LE PAYS DE VALOIS INTENSÉMENT

**PRODUCTEURS LOCAUX**

**#VALOISÉMOI**



**CC-PAYSDEVALOIS.FR**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION